

ANNONCES NOUVELLES

Encais de Fonds de Banqueroute en Marchandises sèches pour le Commerce — Oct LEMIEUX & Cie

QUEBEC

JEUDI, 12 FEVRIER 1885

LETTRES D'OTTAWA

Ottawa, 10 février.

M. Daly, député d'Halifax, sera nommé aujourd'hui député orateur de la chambre des communes.

On assure que M. Kirkpatrick, l'ancien ministre, serait fait ministre après la session et qu'alors une combinaison aurait lieu dans laquelle les droits de notre province à la présidence de l'une des deux chambres serait connue.

Les pétitions abondent pour demander la passation d'une loi prohibitive de la vente des boissons sucrées.

L'an dernier, c'est en vain que tous ceux qui avaient des yeux pour voir, ont insisté pour que notre députation réclamât avec instance les droits du district de Québec.

Le comité sur la loi de faillite est ajourné d'ici à quelques jours.

La demande de Sir John, la résolution de M. Laurier au sujet de l'approbation par le Parlement de la ligne la plus courte, est remise à mercredi.

Il est à redouter que les articles violents du Herald contre la compagnie du chemin de fer du Nord ne rendent plus difficiles les négociations relatives au terminus du Pacifique.

Le syndicat ne peut se plaindre que le Grand-Traire lui ait fermé le chemin de Québec, car il n'a jamais demandé le passage d'un seul char de trafic sur la voie du Nord.

L'article du Journal des Trois-Rivières demandant, en somme, l'expulsion de l'élément laïque du conseil de l'éducation, est commenté dans les termes les plus sévères dans les écoles politiques.

Si on en juge par les commémorations, le comité sur la loi de faillite "aura du fil à tordre."

Le comité est ajourné à demain. Dans l'intervalle M. Abbott aura une entrevue avec Sir John pour avoir son opinion sur l'opportunité de donner des pouvoirs plus considérables au comité.

Le comité est ajourné à demain. Dans l'intervalle M. Abbott aura une entrevue avec Sir John pour avoir son opinion sur l'opportunité de donner des pouvoirs plus considérables au comité.

Le comité est ajourné à demain. Dans l'intervalle M. Abbott aura une entrevue avec Sir John pour avoir son opinion sur l'opportunité de donner des pouvoirs plus considérables au comité.

Le comité est ajourné à demain. Dans l'intervalle M. Abbott aura une entrevue avec Sir John pour avoir son opinion sur l'opportunité de donner des pouvoirs plus considérables au comité.

Le comité est ajourné à demain. Dans l'intervalle M. Abbott aura une entrevue avec Sir John pour avoir son opinion sur l'opportunité de donner des pouvoirs plus considérables au comité.

Le comité est ajourné à demain. Dans l'intervalle M. Abbott aura une entrevue avec Sir John pour avoir son opinion sur l'opportunité de donner des pouvoirs plus considérables au comité.

Le comité est ajourné à demain. Dans l'intervalle M. Abbott aura une entrevue avec Sir John pour avoir son opinion sur l'opportunité de donner des pouvoirs plus considérables au comité.

Le comité est ajourné à demain. Dans l'intervalle M. Abbott aura une entrevue avec Sir John pour avoir son opinion sur l'opportunité de donner des pouvoirs plus considérables au comité.

Le comité est ajourné à demain. Dans l'intervalle M. Abbott aura une entrevue avec Sir John pour avoir son opinion sur l'opportunité de donner des pouvoirs plus considérables au comité.

Le comité est ajourné à demain. Dans l'intervalle M. Abbott aura une entrevue avec Sir John pour avoir son opinion sur l'opportunité de donner des pouvoirs plus considérables au comité.

Le comité est ajourné à demain. Dans l'intervalle M. Abbott aura une entrevue avec Sir John pour avoir son opinion sur l'opportunité de donner des pouvoirs plus considérables au comité.

Le comité est ajourné à demain. Dans l'intervalle M. Abbott aura une entrevue avec Sir John pour avoir son opinion sur l'opportunité de donner des pouvoirs plus considérables au comité.

Le comité est ajourné à demain. Dans l'intervalle M. Abbott aura une entrevue avec Sir John pour avoir son opinion sur l'opportunité de donner des pouvoirs plus considérables au comité.

Le comité est ajourné à demain. Dans l'intervalle M. Abbott aura une entrevue avec Sir John pour avoir son opinion sur l'opportunité de donner des pouvoirs plus considérables au comité.

Le comité est ajourné à demain. Dans l'intervalle M. Abbott aura une entrevue avec Sir John pour avoir son opinion sur l'opportunité de donner des pouvoirs plus considérables au comité.

NOTES D'OTTAWA

(Directeur Sécherre)

Ottawa, 11 février.

La motion de M. Casgrain, déclarant qu'il est opportun de pourvoir à une meilleure inspection des banques, a donné lieu à un débat intéressant.

Le ministre des finances ne sait pas comment il est possible de faire fonctionner son système d'inspection.

M. Ives dit qu'il faudrait obliger les banques à réaliser sans délai les propriétés foncières dont elles restent en possession.

L'hon. M. Blake est d'opinion qu'il est de la plus haute importance que la loi criminelle soit amendée et mise en force de manière à atteindre sans merci les directeurs et officiers de banques qui trompent le public par des rapports faux.

Sir John dit qu'il faut que les rapports des banques soient inspectés avec grand soin.

Le comité sur la loi de faillite est ajourné d'ici à quelques jours.

La demande de Sir John, la résolution de M. Laurier au sujet de l'approbation par le Parlement de la ligne la plus courte, est remise à mercredi.

Il est à redouter que les articles violents du Herald contre la compagnie du chemin de fer du Nord ne rendent plus difficiles les négociations relatives au terminus du Pacifique.

Le syndicat ne peut se plaindre que le Grand-Traire lui ait fermé le chemin de Québec, car il n'a jamais demandé le passage d'un seul char de trafic sur la voie du Nord.

L'article du Journal des Trois-Rivières demandant, en somme, l'expulsion de l'élément laïque du conseil de l'éducation, est commenté dans les termes les plus sévères dans les écoles politiques.

Si on en juge par les commémorations, le comité sur la loi de faillite "aura du fil à tordre."

Le comité est ajourné à demain. Dans l'intervalle M. Abbott aura une entrevue avec Sir John pour avoir son opinion sur l'opportunité de donner des pouvoirs plus considérables au comité.

Le comité est ajourné à demain. Dans l'intervalle M. Abbott aura une entrevue avec Sir John pour avoir son opinion sur l'opportunité de donner des pouvoirs plus considérables au comité.

Le comité est ajourné à demain. Dans l'intervalle M. Abbott aura une entrevue avec Sir John pour avoir son opinion sur l'opportunité de donner des pouvoirs plus considérables au comité.

Le comité est ajourné à demain. Dans l'intervalle M. Abbott aura une entrevue avec Sir John pour avoir son opinion sur l'opportunité de donner des pouvoirs plus considérables au comité.

Le comité est ajourné à demain. Dans l'intervalle M. Abbott aura une entrevue avec Sir John pour avoir son opinion sur l'opportunité de donner des pouvoirs plus considérables au comité.

Le comité est ajourné à demain. Dans l'intervalle M. Abbott aura une entrevue avec Sir John pour avoir son opinion sur l'opportunité de donner des pouvoirs plus considérables au comité.

Le comité est ajourné à demain. Dans l'intervalle M. Abbott aura une entrevue avec Sir John pour avoir son opinion sur l'opportunité de donner des pouvoirs plus considérables au comité.

Le comité est ajourné à demain. Dans l'intervalle M. Abbott aura une entrevue avec Sir John pour avoir son opinion sur l'opportunité de donner des pouvoirs plus considérables au comité.

Le comité est ajourné à demain. Dans l'intervalle M. Abbott aura une entrevue avec Sir John pour avoir son opinion sur l'opportunité de donner des pouvoirs plus considérables au comité.

Le comité est ajourné à demain. Dans l'intervalle M. Abbott aura une entrevue avec Sir John pour avoir son opinion sur l'opportunité de donner des pouvoirs plus considérables au comité.

Le comité est ajourné à demain. Dans l'intervalle M. Abbott aura une entrevue avec Sir John pour avoir son opinion sur l'opportunité de donner des pouvoirs plus considérables au comité.

Le comité est ajourné à demain. Dans l'intervalle M. Abbott aura une entrevue avec Sir John pour avoir son opinion sur l'opportunité de donner des pouvoirs plus considérables au comité.

Le comité est ajourné à demain. Dans l'intervalle M. Abbott aura une entrevue avec Sir John pour avoir son opinion sur l'opportunité de donner des pouvoirs plus considérables au comité.

Le comité est ajourné à demain. Dans l'intervalle M. Abbott aura une entrevue avec Sir John pour avoir son opinion sur l'opportunité de donner des pouvoirs plus considérables au comité.

Le comité est ajourné à demain. Dans l'intervalle M. Abbott aura une entrevue avec Sir John pour avoir son opinion sur l'opportunité de donner des pouvoirs plus considérables au comité.

Le comité est ajourné à demain. Dans l'intervalle M. Abbott aura une entrevue avec Sir John pour avoir son opinion sur l'opportunité de donner des pouvoirs plus considérables au comité.

Des avocats au service du gouvernement, trois Canadiens-français seulement, sont sur la liste: M. M. Cyrillus Pelletier, J. A. Oulmet et T. Chabre Casgrain.

Parlement Fédéral

CHAMBRE DES COMMUNES.

(Service spécial du CANADIEN)

OTTAWA, 11 février.

En réponse à M. GIGAUET, SIR JOHN dit que le gouvernement a sous considération la suggestion faite l'année dernière à l'effet d'établir un bureau d'agriculture et une ferme en rapport avec ce bureau.

En réponse à M. AUGER, L'hon. M. COSTIGAN dit qu'aucun règlement n'a été fait touchant l'emploi du fonds des licences.

En réponse à M. AUGER, SIR JOHN dit que les rapporteurs des débats ne peuvent être employés comme sténographes de la Cour Suprême.

En réponse à M. POSTER, SIR JOHN dit que le gouvernement veut étudier la question de la nomination des bureaux de commissaires nommés sous l'autorité de l'acte des licences de 1883.

En réponse à M. FARROW, SIR JOHN dit que le gouvernement a pas l'intention de créer une cour de divorce.

En réponse à M. BURRER, SIR JOHN dit que le gouvernement s'occupe de prendre des mesures pour standardiser nos relations commerciales avec d'autres pays.

AVIS DE MOTION

M. CASGRAIN propose qu'il est proposé d'adopter quelque mesure à l'effet de pourvoir, au moyen d'une loi, à ce que les banques soient mieux surveillées et inspectées.

M. CASGRAIN, à l'appui de sa proposition, dit que l'exemple des nombreuses banques qui sont faillies, telles que les banques Mécaniques, Federal, Economie, nécessite l'adoption de quelque mesure à l'effet que les banques soient mieux surveillées et inspectées.

Sir LEONARD TILLEY dit que la nomination d'un inspecteur et surtout la visite de cet inspecteur dans les banques aurait pour effet d'ébranler la confiance du public dans ces institutions.

Sir LEONARD dit aussi que les banques devraient être obligées à disposer de leurs garanties collatérales avant qu'elles soient déposées.

M. BLAKE dit qu'il est devenu nécessaire d'améliorer la loi criminelle et de décrire une punition sévère contre les directeurs et officiers de banques qui se permettent de faire des rapports faux et trop souvent exagérés.

Sir JOHN dit que c'est le devoir du gouvernement d'aider les banques à sortir d'une mauvaise position, et d'y faire des dépôts qui doivent avoir pour effet de prévenir de plus grands désastres.

Sir JOHN dit que le devoir du gouvernement d'aider les banques à sortir d'une mauvaise position, et d'y faire des dépôts qui doivent avoir pour effet de prévenir de plus grands désastres.

Sir JOHN dit que le devoir du gouvernement d'aider les banques à sortir d'une mauvaise position, et d'y faire des dépôts qui doivent avoir pour effet de prévenir de plus grands désastres.

Sir JOHN dit que le devoir du gouvernement d'aider les banques à sortir d'une mauvaise position, et d'y faire des dépôts qui doivent avoir pour effet de prévenir de plus grands désastres.

Sir JOHN dit que le devoir du gouvernement d'aider les banques à sortir d'une mauvaise position, et d'y faire des dépôts qui doivent avoir pour effet de prévenir de plus grands désastres.

Sir JOHN dit que le devoir du gouvernement d'aider les banques à sortir d'une mauvaise position, et d'y faire des dépôts qui doivent avoir pour effet de prévenir de plus grands désastres.

Sir JOHN dit que le devoir du gouvernement d'aider les banques à sortir d'une mauvaise position, et d'y faire des dépôts qui doivent avoir pour effet de prévenir de plus grands désastres.

Sir JOHN dit que le devoir du gouvernement d'aider les banques à sortir d'une mauvaise position, et d'y faire des dépôts qui doivent avoir pour effet de prévenir de plus grands désastres.

Sir JOHN dit que le devoir du gouvernement d'aider les banques à sortir d'une mauvaise position, et d'y faire des dépôts qui doivent avoir pour effet de prévenir de plus grands désastres.

man. Mais, sous la colère perçait la lassitude. Avant de quitter Alexandria, il s'était fait examiner par le médecin du consulat britannique, qui avait découvert en lui des symptômes d'épuisement nerveux et d'altération du sang.

Le général Gordon n'a de commun avec Barjovine que l'été indien inquiet de l'honneur, le goût des entreprises, des nouveautés, la longueur des jambes et l'impossibilité de tenir en place.

En mai 1881, le marquis de Ripon s'embarqua pour les Indes, où il allait remplacer lord Lytton. Il proposa à Gordon de l'accompagner comme secrétaire.

En réponse à M. AUGER, L'hon. M. COSTIGAN dit qu'aucun règlement n'a été fait touchant l'emploi du fonds des licences.

En réponse à M. AUGER, SIR JOHN dit que les rapporteurs des débats ne peuvent être employés comme sténographes de la Cour Suprême.

En réponse à M. POSTER, SIR JOHN dit que le gouvernement veut étudier la question de la nomination des bureaux de commissaires nommés sous l'autorité de l'acte des licences de 1883.

En réponse à M. FARROW, SIR JOHN dit que le gouvernement a pas l'intention de créer une cour de divorce.

En réponse à M. BURRER, SIR JOHN dit que le gouvernement s'occupe de prendre des mesures pour standardiser nos relations commerciales avec d'autres pays.

M. CASGRAIN propose qu'il est proposé d'adopter quelque mesure à l'effet de pourvoir, au moyen d'une loi, à ce que les banques soient mieux surveillées et inspectées.

M. CASGRAIN, à l'appui de sa proposition, dit que l'exemple des nombreuses banques qui sont faillies, telles que les banques Mécaniques, Federal, Economie, nécessite l'adoption de quelque mesure à l'effet que les banques soient mieux surveillées et inspectées.

Sir LEONARD TILLEY dit que la nomination d'un inspecteur et surtout la visite de cet inspecteur dans les banques aurait pour effet d'ébranler la confiance du public dans ces institutions.

Sir LEONARD dit aussi que les banques devraient être obligées à disposer de leurs garanties collatérales avant qu'elles soient déposées.

M. BLAKE dit qu'il est devenu nécessaire d'améliorer la loi criminelle et de décrire une punition sévère contre les directeurs et officiers de banques qui se permettent de faire des rapports faux et trop souvent exagérés.

Sir JOHN dit que c'est le devoir du gouvernement d'aider les banques à sortir d'une mauvaise position, et d'y faire des dépôts qui doivent avoir pour effet de prévenir de plus grands désastres.

Sir JOHN dit que le devoir du gouvernement d'aider les banques à sortir d'une mauvaise position, et d'y faire des dépôts qui doivent avoir pour effet de prévenir de plus grands désastres.

Sir JOHN dit que le devoir du gouvernement d'aider les banques à sortir d'une mauvaise position, et d'y faire des dépôts qui doivent avoir pour effet de prévenir de plus grands désastres.

Sir JOHN dit que le devoir du gouvernement d'aider les banques à sortir d'une mauvaise position, et d'y faire des dépôts qui doivent avoir pour effet de prévenir de plus grands désastres.

Sir JOHN dit que le devoir du gouvernement d'aider les banques à sortir d'une mauvaise position, et d'y faire des dépôts qui doivent avoir pour effet de prévenir de plus grands désastres.

Sir JOHN dit que le devoir du gouvernement d'aider les banques à sortir d'une mauvaise position, et d'y faire des dépôts qui doivent avoir pour effet de prévenir de plus grands désastres.

Sir JOHN dit que le devoir du gouvernement d'aider les banques à sortir d'une mauvaise position, et d'y faire des dépôts qui doivent avoir pour effet de prévenir de plus grands désastres.

Sir JOHN dit que le devoir du gouvernement d'aider les banques à sortir d'une mauvaise position, et d'y faire des dépôts qui doivent avoir pour effet de prévenir de plus grands désastres.

Sir JOHN dit que le devoir du gouvernement d'aider les banques à sortir d'une mauvaise position, et d'y faire des dépôts qui doivent avoir pour effet de prévenir de plus grands désastres.

Sir JOHN dit que le devoir du gouvernement d'aider les banques à sortir d'une mauvaise position, et d'y faire des dépôts qui doivent avoir pour effet de prévenir de plus grands désastres.

que: "Le récit du capitaine Jones concernant cet incident est essentiellement correct et je ressens un vif plaisir à rendre un témoignage à sa candide véracité, toutes les fois qu'il s'agit d'un affaire dont il a eu la connaissance personnelle."

Le général Gordon n'a de commun avec Barjovine que l'été indien inquiet de l'honneur, le goût des entreprises, des nouveautés, la longueur des jambes et l'impossibilité de tenir en place.

En mai 1881, le marquis de Ripon s'embarqua pour les Indes, où il allait remplacer lord Lytton. Il proposa à Gordon de l'accompagner comme secrétaire.

En réponse à M. AUGER, L'hon. M. COSTIGAN dit qu'aucun règlement n'a été fait touchant l'emploi du fonds des licences.

En réponse à M. AUGER, SIR JOHN dit que les rapporteurs des débats ne peuvent être employés comme sténographes de la Cour Suprême.

En réponse à M. POSTER, SIR JOHN dit que le gouvernement veut étudier la question de la nomination des bureaux de commissaires nommés sous l'autorité de l'acte des licences de 1883.

En réponse à M. FARROW, SIR JOHN dit que le gouvernement a pas l'intention de créer une cour de divorce.

En réponse à M. BURRER, SIR JOHN dit que le gouvernement s'occupe de prendre des mesures pour standardiser nos relations commerciales avec d'autres pays.

M. CASGRAIN propose qu'il est proposé d'adopter quelque mesure à l'effet de pourvoir, au moyen d'une loi, à ce que les banques soient mieux surveillées et inspectées.

M. CASGRAIN, à l'appui de sa proposition, dit que l'exemple des nombreuses banques qui sont faillies, telles que les banques Mécaniques, Federal, Economie, nécessite l'adoption de quelque mesure à l'effet que les banques soient mieux surveillées et inspectées.

Sir LEONARD TILLEY dit que la nomination d'un inspecteur et surtout la visite de cet inspecteur dans les banques aurait pour effet d'ébranler la confiance du public dans ces institutions.

Sir LEONARD dit aussi que les banques devraient être obligées à disposer de leurs garanties collatérales avant qu'elles soient déposées.

M. BLAKE dit qu'il est devenu nécessaire d'améliorer la loi criminelle et de décrire une punition sévère contre les directeurs et officiers de banques qui se permettent de faire des rapports faux et trop souvent exagérés.

Sir JOHN dit que c'est le devoir du gouvernement d'aider les banques à sortir d'une mauvaise position, et d'y faire des dépôts qui doivent avoir pour effet de prévenir de plus grands désastres.

Sir JOHN dit que le devoir du gouvernement d'aider les banques à sortir d'une mauvaise position, et d'y faire des dépôts qui doivent avoir pour effet de prévenir de plus grands désastres.

Sir JOHN dit que le devoir du gouvernement d'aider les banques à sortir d'une mauvaise position, et d'y faire des dépôts qui doivent avoir pour effet de prévenir de plus grands désastres.

Sir JOHN dit que le devoir du gouvernement d'aider les banques à sortir d'une mauvaise position, et d'y faire des dépôts qui doivent avoir pour effet de prévenir de plus grands désastres.

Sir JOHN dit que le devoir du gouvernement d'aider les banques à sortir d'une mauvaise position, et d'y faire des dépôts qui doivent avoir pour effet de prévenir de plus grands désastres.

Sir JOHN dit que le devoir du gouvernement d'aider les banques à sortir d'une mauvaise position, et d'y faire des dépôts qui doivent avoir pour effet de prévenir de plus grands désastres.

Sir JOHN dit que le devoir du gouvernement d'aider les banques à sortir d'une mauvaise position, et d'y faire des dépôts qui doivent avoir pour effet de prévenir de plus grands désastres.

Sir JOHN dit que le devoir du gouvernement d'aider les banques à sortir d'une mauvaise position, et d'y faire des dépôts qui doivent avoir pour effet de prévenir de plus grands désastres.

Sir JOHN dit que le devoir du gouvernement d'aider les banques à sortir d'une mauvaise position, et d'y faire des dépôts qui doivent avoir pour effet de prévenir de plus grands désastres.

Sir JOHN dit que le devoir du gouvernement d'aider les banques à sortir d'une mauvaise position, et d'y faire des dépôts qui doivent avoir pour effet de prévenir de plus grands désastres.

—Ce n'est pas tout, répondis-je, buvons à la nouvelle année. —Comment? me dit-il. —C'est bien simple, dis-je. Voilà comme j'ai un amour très prononcé pour les toast, j'ai gardé une ration de rhum depuis huit jours, et nous allons la boire à la prospérité de la France, de l'Angleterre et du Canada... Trois dans un... Ce qui fut fait. Nous étions juste de quoi remplir une douze creuse, mais nos cœurs débordaient de vœux, de souhaits, et nous étions heureux... je ne sais si chacun a la même confiance que moi dans les toasts, mais j'y ai une confiance aveugle. Je n'en veux pour preuve que les millions de toast qu'on porte journellement à S. M. la Reine d'Angleterre, et j'ai la certitude que c'est là la cause de son long et prospère règne. Vous, lecteurs, honneur aux hydrophobes et à leur illustre Pasteur, et honneur aux hydromanes, les premiers ont le cœur chaud comme le champagne; les seconds sont froids comme glace.

Le général Gordon n'a de commun avec Barjovine que l'été indien inquiet de l'honneur, le goût des entreprises, des nouveautés, la longueur des jambes et l'impossibilité de tenir en place.

En mai 1881, le marquis de Ripon s'embarqua pour les Indes, où il allait remplacer lord Lytton. Il proposa à Gordon de l'accompagner comme secrétaire.

En réponse à M. AUGER, L'hon. M. COSTIGAN dit qu'aucun règlement n'a été fait touchant l'emploi du fonds des licences.

En réponse à M. AUGER, SIR JOHN dit que les rapporteurs des débats ne peuvent être employés comme sténographes de la Cour Suprême.

En réponse à M. POSTER, SIR JOHN dit que le gouvernement veut étudier la question de la nomination des bureaux de commissaires nommés sous l'autorité de l'acte des licences de 1883.

En réponse à M. FARROW, SIR JOHN dit que le gouvernement a pas l'intention de créer une cour de divorce.

En réponse à M. BURRER, SIR JOHN dit que le gouvernement s'occupe de prendre des mesures pour standardiser nos relations commerciales avec d'autres pays.

M. CASGRAIN propose qu'il est proposé d'adopter quelque mesure à l'effet de pourvoir, au moyen d'une loi, à ce que les banques soient mieux surveillées et inspectées.

M. CASGRAIN, à l'appui de sa proposition, dit que l'exemple des nombreuses banques qui sont faillies, telles que les banques Mécaniques, Federal, Economie, nécessite l'adoption de quelque mesure à l'effet que les banques soient mieux surveillées et inspectées.

Sir LEONARD TILLEY dit que la nomination d'un inspecteur et surtout la visite de cet inspecteur dans les banques aurait pour effet d'ébranler la confiance du public dans ces institutions.

Sir LEONARD dit aussi que les banques devraient être obligées à disposer de leurs garanties collatérales avant qu'elles soient déposées.

M. BLAKE dit qu'il est devenu nécessaire d'améliorer la loi criminelle et de décrire une punition sévère contre les directeurs et officiers de banques qui se permettent de faire des rapports faux et trop souvent exagérés.

Sir JOHN dit que c'est le devoir du gouvernement d'aider les banques à sortir d'une mauvaise position, et d'y faire des dépôts qui doivent avoir pour effet de prévenir de plus grands désastres.

Sir JOHN dit que le devoir du gouvernement d'aider les banques à sortir d'une mauvaise position, et d'y faire des dépôts qui doivent avoir pour effet de prévenir de plus grands désastres.

Sir JOHN dit que le devoir du gouvernement d'aider les banques à sortir d'une mauvaise position, et d'y faire des dépôts qui doivent avoir pour effet de prévenir de plus grands désastres.

Sir JOHN dit que le devoir du gouvernement d'aider les banques à sortir d'une mauvaise position, et d'y faire des dépôts qui doivent avoir pour effet de prévenir de plus grands désastres.

Sir JOHN dit que le devoir du gouvernement d'aider les banques à sortir d'une mauvaise position, et d'y faire des dépôts qui doivent avoir pour effet de prévenir de plus grands désastres.

Sir JOHN dit que le devoir du gouvernement d'aider les banques à sortir d'une mauvaise position, et d'y faire des dépôts qui doivent avoir pour effet de prévenir de plus grands désastres.

Sir JOHN dit que le devoir du gouvernement d'aider les banques à sortir d'une mauvaise position, et d'y faire des dépôts qui doivent avoir pour effet de prévenir de plus grands désastres.

Sir JOHN dit que le devoir du gouvernement d'aider les banques à sortir d'une mauvaise position, et d'y faire des dépôts qui doivent avoir pour effet de prévenir de plus grands désastres.

Sir JOHN dit que le devoir du gouvernement d'aider les banques à sortir d'une mauvaise position, et d'y faire des dépôts qui doivent avoir pour effet de prévenir de plus grands désastres.

Sir JOHN dit que le devoir du gouvernement d'aider les banques à sortir d'une mauvaise position, et d'y faire des dépôts qui doivent avoir pour effet de prévenir de plus grands désastres.

d'Ambnignol, après les toast mentionnés plus haut, nous vœuons paisiblement sur le Nil, quand, avant-midi, un officier supérieur se sent pris de douleurs peu agréables, dans le soubassement de son être.

Le général Gordon n'a de commun avec Barjovine que l'été indien inquiet de l'honneur, le goût des entreprises, des nouveautés, la longueur des jambes et l'impossibilité de tenir en place.

En mai 1881, le marquis de Ripon s'embarqua pour les Indes, où il allait remplacer lord Lytton. Il proposa à Gordon de l'accompagner comme secrétaire.

En réponse à M. AUGER, L'hon. M. COSTIGAN dit qu'aucun règlement n'a été fait touchant l'emploi du fonds des licences.

En réponse à M. AUGER, SIR JOHN dit que les rapporteurs des débats ne peuvent être employés comme sténographes de la Cour Suprême.

En réponse à M. POSTER, SIR JOHN dit que le gouvernement veut étudier la question de la nomination des bureaux de commissaires nommés sous l'autorité de l'acte des licences de 1883.

En réponse à M. FARROW, SIR JOHN dit que le gouvernement a pas l'intention de créer une cour de divorce.

En réponse à M. BURRER, SIR JOHN dit que le gouvernement s'occupe de prendre des mesures pour standardiser nos relations commerciales avec d'autres pays.

M. CASGRAIN propose qu'il est proposé d'adopter quelque mesure à l'effet de pourvoir, au moyen d'une loi, à ce que les banques soient mieux surveillées et inspectées.

M. CASGRAIN, à l'appui de sa proposition, dit que l'exemple des nombreuses banques qui sont faillies, telles que les banques Mécaniques, Federal, Economie, nécessite l'adoption de quelque mesure à l'effet que les banques soient mieux surveillées et inspectées.

Sir LEONARD TILLEY dit que la nomination d'un inspecteur et surtout la visite de cet inspecteur dans les banques aurait pour effet d'ébranler la confiance du public dans ces institutions.

Sir LEONARD dit aussi que les banques devraient être obligées à disposer de leurs garanties collatérales avant qu'elles soient déposées.

M. BLAKE dit qu'il est devenu nécessaire d'améliorer la loi criminelle et de décrire une punition sévère contre les directeurs et officiers de banques qui se permettent de faire des rapports faux et trop souvent exagérés.

Sir JOHN dit que c'est le devoir du gouvernement d'aider les banques à sortir d'une mauvaise position, et d'y faire des dépôts qui doivent avoir pour effet de prévenir de plus grands désastres.

TELEGRAPHIE

DEPECHES DE NUIT

SINISTRES MARITIMES

L'Angleterre et les Indes
ENTREE DE LORD ROSEBERRY
DANS LE MINISTERE

Le prince Krapotkine est devenu fou

ANGLETERRE

Londres, 11. — Le steamer Gellert, parti de Hambourg pour New-York, est demeuré en face de Lizard. Des remorqueurs sont allés à son secours.

Londres, 11. — Le correspondant d'un journal anglais a eu il y a quelque temps une longue entrevue avec un membre du parlement, au sujet de la situation de l'Angleterre aux Indes. Voici ce qui y a été dit :

Le correspondant. — Vous savez sans doute que deux bataillons d'infanterie et un régiment de cavalerie doivent être envoyés en Egypte.

Le député. — Cela ne devrait pas être fait. L'Angleterre ne peut se priver d'un seul de ses soldats dans ses vastes possessions de l'Est.

Le correspondant. — Pourquoi pas ? L'Angleterre est l'ordre peut y être maintenu par ses troupes du pays.

Le député. — Je pense que vous faites erreur. Les naturels deviennent chaque année de plus en plus désunis avec l'Angleterre. Comme j'en ai reçu la nouvelle, les naturels s'opposent énergiquement à être gouvernés par une race étrangère qui n'a ni leur sang ni leur religion.

Le correspondant. — Mais que signifie donc la réception enthousiaste qu'on a fait à Lord Ripon ?

Le député. — C'est vrai cette réception a été enthousiaste. Les habitants des grandes cités et des villes sont loyaux. Le danger vient des communes. La vie de village est hors du contrôle des anglais. On y soutient toutes espèces de préjugés contre eux.

Le correspondant. — Alors vous croyez qu'il y aurait chance d'un nouveau soulèvement ?

Le député. — Une chance ? Je crains même que cela soit certain. Les naturels sont préparés à la révolte. Elle peut se faire attendre une année ou deux. Je ne crois pas que cela se fasse attendre plus longtemps. Un acte manquant de sagesse peut la faire délayer dès demain.

Le correspondant. — Et alors ?

Le député. — Les atrocités seraient alors plus grandes que celles de 1857.

Le correspondant. — Mais si vos renseignements sont exacts, les autorités ne peuvent-elles pas prendre les mesures nécessaires pour prévenir ce soulèvement de suite ?

Le député. — Non. Le soulèvement probable diffère en deux points de celui qui a déjà eu lieu. Autrefois l'Angleterre n'avait à combattre que les habitants du pays. A l'avenir il faudra avoir affaire à ces derniers plus à la Russie. Autrefois les naturels n'étaient armés que de canons Brown tandis que nos troupes avaient les carabines Remington. Actuellement les naturels sont tout aussi bien armés que nous et ils sont aussi habiles que nous dans le maniement de la carabine. Une révolte aux Indes entraînerait une perte considérable de vies et je crains même la perte de l'Empire.

Le mécontentement entre l'Angleterre et l'Allemagne à propos de politique coloniale s'apaise. Il n'est pas maintenant probable qu'il y ait des complications sérieuses entre ces deux pays.

A l'enquête qui a eu lieu au sujet de la mort du capitaine Armstrong de la brigade Wellington, le jury a rendu un verdict acquittant les trois prisonniers inculpés de meurtre.

Londres, 11. — Lord Rosebery a été nommé commissaire des travaux publics.

Les journaux de ce matin félicitent lord Rosebery de son entrée au ministère et expriment l'opinion que cette nomination tendra à sauvegarder l'intégrité de l'empire et à maintenir la loyauté des colonies.

FRANCE

Paris, 11. — Le prince Krapotkine est affecté d'aliénation mentale. On a demandé la permission de le conduire de la prison à un asile d'aliénés.

RUSSIE

St. Pétersbourg, 11 fév. Tout le monde boit du thé en Russie, le pauvre comme le riche. C'est vraiment le breuvage national. Aussi la décision à laquelle on est arrivé la France d'augmenter de treize cents les droits sur le thé est cause d'un grand mécontentement. Cette augmentation frappe surtout le pauvre parce qu'elle frappe surtout le thé qu'il boit.

AFFAIRE ROSSA

New-York, 11. — Lucille Yault Dudley, a été amendée devant la Cour Supérieure, aujourd'hui, sur bref d'Haas Corpus. On voulait obtenir son établissement. Le juge a dit qu'il ne voulait pas intervenir dans cette affaire avec la décision prise par le magistrat de police. Le bref d'Haas Corpus a été renvoyé et Madame Dudley renvoyée en prison. L'avocat de Madame Dudley s'adressera immédiatement au juge de police pour obtenir sa mise en liberté.

GUERRE DU SOUDAN

Les pressentiments de Gordon

Wolsey et ses troupes se dirigent sur Berber

M. DeLesseps ne croit pas au succès de l'expédition.

Une Nouvelle Bataille

DEFAITE DES REBELLES

Le général Earl fut tué en conduisant l'attaque

UN GRAND NOMBRE D'ENNEMIS ONT ÉTÉ MASSACRÉS

Korti, 11. — Deux steamers du colonel Wilson ont été naufragés par le fait de la rupture de deux pilotes qui en avaient la charge. Tous deux seront soumis au jugement d'une cour martiale.

Londres, 11. — Les ministres sont actuellement en conseil.

Le général Wolsey télégraphie que les espions envoyés par lui à Khartoum sont revenus.

Il confirme la nouvelle annonçant la mort de Gordon, et aussi des atrocités commises dans la même ville par les soldats du Mahdi.

Le journal le News dit que le siège de la chevalerie-renaît avec l'histoire du général Gordon. Tous s'accordent à regretter la mort d'un général comme Gordon.

Paris, 11. — Le Figaro dit que le ministre de la guerre du Mahdi est M. Veret qui fut autrefois capitaine dans l'armée française. Il fut tué au Mahdi en 1882. C'est lui qui enseigna aux arabes la manière de faire des carrés d'armées lorsqu'ils étaient fermés par des troupes en bataille.

CONSTANTINOPLE, 11 fév. — On a fait défense aux journaux de publier aucun compte-rendu au sujet des affaires du Soudan ou de faire des commentaires sur la situation actuelle.

Londres, 11. — Avant de partir pour remplir sa mission au Soudan, Gordon a dit à un de ses amis personnels qu'il présentait qu'il ne reviendrait jamais de Khartoum. Il a ajouté que ce présentement l'obsédait sans qu'il pût s'y tromper et il lui était impossible de le surmonter. Il a été durant toute sa vie sous le coup des pressentiments.

Durant sa carrière militaire en Chine ils l'ont constamment guidé, mais même dans les moments critiques de cette période remplie pour lui d'incidents, il ne s'était et jamais fait aussi importants.

Le cabinet a approuvé l'idée de Wolsey de marcher au pôle sud sur Berber. Un chemin de fer sera construit jusqu'à Oriab à 130 milles à l'ouest de Suakim, et l'on y établira un camp retranché avec un dépôt central de munitions.

En quittant Oriab, les troupes se portera à marche forcée sur Berber. On calcule que l'expédition partira dans la troisième semaine de mars. Oriab est un oasis sur la route de Suakim à Berber, il y a de bons pâturages et beaucoup d'eau.

Wolsey télégraphie qu'il n'a pas reçu d'autres nouvelles authentiques que celles apportées à Korti par le colonel Wilson.

Le contingent de l'armée indienne envoyée au Soudan est de 3,000 hommes. L'expédition est attendue à Suakim dans trois semaines.

Le gouvernement a accepté les services d'un certain nombre d'officiers de la milice volontaire et de celle de réserve.

PARIS, 11. De Lesseps croit que l'expédition anglaise au Soudan ne réussira pas ; elle pourra se rendre peut-être à Khartoum, mais les Soudanais ne se soumettront pas et si ce n'est en y allant, du moins en revenant les anglais deviendront la proie de centaines de mille fanatiques qui sont prêts à mourir pour le Mahdi.

Londres, 11. — Le correspondant du Standard qui suit le bataillon du général Earl envoie la dépêche suivante qui est datée de l'île Duika, mardi.

Les troupes britanniques sont allées attaquer l'ennemi qui occupait une forte position sur une place élevée. Après quelques escarmouches l'ennemi fut complètement cerné, mais voyant qu'il était impossible de le déloger ainsi de sa position, le général commanda la charge et il fut tué en conduisant l'attaque.

Le Blackwatch regiment s'est emparé de la place à la pointe de la bayonnette.

La cavalerie a pris possession du camp ennemi.

Après la mort du général Earl, le général Brae-Kemury a pris le commandement et a commandé l'assaut contre le reste des postes ennemis.

Les troupes s'y sont portées promptement, ont fait une attaque superbe et se sont emparées de toutes les positions des rebelles.

La bataille a duré cinq heures.

Il a été fait un grand massacre d'ennemis, ceux qui survivent doivent leur salut à ce qu'ils ont traversé la rivière à la nage.

A l'instant le gouvernement n'avait pas encore reçu d'information officielle pour confirmer la nouvelle de la mort de Gordon.

Les journaux européens déplorent la mort du général Gordon comme un malheur international.

Londres, 12 fév. 2 a. m. — Une nouvelle information touchant la mort du général Earl et datée de Korti, nous apprend que le général a été tué hier et que le bataillon a eu lieu à quelques milles au-dessus de l'île Duika, à un endroit où les Arabes avaient fortifié et où Madame Dudley avait été renvoyé et Madame Dudley renvoyée en prison. L'avocat de Madame Dudley s'adressera immédiatement au juge de police pour obtenir sa mise en liberté.

Depeches des Etats-Unis

SESSION EXTRA DU CONGRES

New-York, 11. — Le Herald de Washington dit qu'on croit généralement qu'il y aura une session extra du Congrès.

LE COMMANDANT DE LA "JEANNETTE"

New-York, 11. — Un sous comité du congrès a déclaré que les accusations portées par le docteur Collins contre De Long, le commandant de la dernière expédition de La Jeannette, n'étaient pas soutenables. Il a déclaré aussi que la conduite de De Long était à tous les points de vue recommandable.

Kidlingbury dit que Greely vint le trouver un jour et lui dit qu'il y avait défaut d'entente entre eux depuis trois années ; que sa conduite (celle de Kidlingbury) avait été courageuse et recommandable. Quelques jours plus tard, Greely insulta Kidlingbury en le traitant de menteur. Ils firent de nouveaux hostes l'un à l'autre.

Au nombre des actes de Greely qu'on considère comme reprochables se trouve l'arrestation du docteur Fary que Kidlingbury appelle "l'ouvrier le plus sensible et le plus fort".

Greely dit qu'il croit que la mémoire fait défaut à Kidlingbury ; qu'ils étaient parfaitement réconciliés avant la mort de Kidlingbury.

On croit que le procureur-général admettra l'excuse émise par le cour martiale Swan. Le président se prononcera sur cette affaire dans quelques jours.

BRULÉS A MORT

St-Louis, 11. — Trois pauvres vieilles femmes ont été brûlées à mort dans un campement près de Monticello, Illinois, jeudi dans la nuit.

DÉTRESSE

Philadelphie, 11. — La pauvreté est très grande parmi les ouvriers sans emploi et qui sont au nombre de 10,000. On manque partout de combustible et de vivres. Des sociétés de secours s'organisent.

LA TEMPETE

Chicago, 11. — Le thermomètre marquait ce matin, 18 degrés au-dessous de zéro. Les nouvelles reçues du nord-ouest indiquent que la tempête est modérée. Il n'y a que deux trains qui sont partis, ce matin, de cette ville pour l'est. Les voies du sud sont bloquées. On dit que mille pores sont gelés à mort dans des trains abandonnés.

Leopold, N.-Y., 11. — Le thermomètre marquait ce matin 14 à 17 degrés. Les trains de l'ouest du chemin de fer Central sont bloqués. Les trains à Halley sont pris dans la neige depuis 10 heures hier soir.

PERSECUTION DES JUIFS

Londres, 10. — Les mauvais traitements auxquels sont soumis les juifs à Tangier, continuent à être des plus cruels et des plus révoltants. Il y a quelques mois, Esther Anur écrivit une lettre à Lord Granville, lui faisant connaître la terrible flagellation à laquelle elle avait été soumise par ordre du pacha. Lord Granville ordonna au consul britannique à Tangier de tenir une enquête pour s'enquérir des faits ; mais l'enquête n'eut pas lieu.

Les juifs à Tangier se plaignent de nouveau. Ils ont adressé à la société anglaise juive une preuve très volumineuse au sujet des derniers outrages. Les juifs sont complètement à la merci de la population à Lemnat.

Le gouvernement, non seulement refuse de punir les coupables, mais il semble lui-même prendre plaisir à les torturer. On soumet les femmes de tout âge à toutes espèces de mauvais traitements. On arrache les enfants des bras de leurs mères et on les tue devant les yeux de leurs mères. Un gouverneur a fait donner, dans un cas 950 coups de fouets à un vieillard juif de 94 ans pour une offense purement imaginaire. Dans une autre circonstance, on amena devant lui une juive Sara Ben Abu, fille de 17 ans, sans inculpation de mauvaise conduite sans prendre la peine de s'enquérir des faits, ce gouverneur infligea à la jeune fille la peine de cinquante coups de fouet durant quatre matins de suite et d'être marquée au front et à l'épaule avec un fer rouge.

Les agents envoyés par le sultan pour s'enquérir des faits relatifs à toutes ces atrocités se laissent corrompre et font de faux rapports. La société anglaise juive se propose d'insister de nouveau auprès de Lord Granville pour faire cesser ces atrocités.

LE CONGO ET GORDON

Bruxelles, 10. — Le roi Léopold III est très ému de la défaite de Gordon à Khartoum. Le roi est en effet le grand protecteur de la société internationale d'Afrique. On sait que cette n'a pas eu beaucoup de succès lors de la dernière conférence du Congo par l'initiative de la France à la reconquête et aussi par la conduite du Portugal. Aux dernières nouvelles, les naturels de la rivière du Congo, se sont révoltés après le départ de Stanley et ont violé les traités qu'ils avaient faits avec lui.

Il était entendu que le général Gordon après avoir pacifié le Soudan, devait se rendre au Congo pour y commander les forces de la société internationale d'Afrique. Le général Gordon, s'il eut été libre ne se fut pas rendu au Soudan, mais il aurait été au Congo. Il était même prêt à abandonner son grade dans l'armée anglaise. Le roi Léopold voyait en lui le seul homme dont l'habileté, le tact et le courage pourraient ranimer la paix.

Si le général Gordon, fut allé au Congo il y a un an, il n'y a aucun doute que les affaires de l'Afrique Méridionale seraient dans un meilleur état et celles du Soudan ne s'en porteraient pas plus mal.

Le roi Léopold a adressé plusieurs dépêches au bureau des affaires étrangères exprimant ses craintes au sujet du général Gordon et demandant qu'on lui fasse part des dernières nouvelles sur son compte. Il a aussi adressé une dépêche de sympathies à la reine Victoria et à la sœur du général Gordon, actuellement à Londres.

Depeches des Etats-Unis

SESSION EXTRA DU CONGRES

New-York, 11. — Le Herald de Washington dit qu'on croit généralement qu'il y aura une session extra du Congrès.

LE COMMANDANT DE LA "JEANNETTE"

New-York, 11. — Un sous comité du congrès a déclaré que les accusations portées par le docteur Collins contre De Long, le commandant de la dernière expédition de La Jeannette, n'étaient pas soutenables. Il a déclaré aussi que la conduite de De Long était à tous les points de vue recommandable.

Kidlingbury dit que Greely vint le trouver un jour et lui dit qu'il y avait défaut d'entente entre eux depuis trois années ; que sa conduite (celle de Kidlingbury) avait été courageuse et recommandable. Quelques jours plus tard, Greely insulta Kidlingbury en le traitant de menteur. Ils firent de nouveaux hostes l'un à l'autre.

Au nombre des actes de Greely qu'on considère comme reprochables se trouve l'arrestation du docteur Fary que Kidlingbury appelle "l'ouvrier le plus sensible et le plus fort".

Greely dit qu'il croit que la mémoire fait défaut à Kidlingbury ; qu'ils étaient parfaitement réconciliés avant la mort de Kidlingbury.

On croit que le procureur-général admettra l'excuse émise par le cour martiale Swan. Le président se prononcera sur cette affaire dans quelques jours.

BRULÉS A MORT

St-Louis, 11. — Trois pauvres vieilles femmes ont été brûlées à mort dans un campement près de Monticello, Illinois, jeudi dans la nuit.

DÉTRESSE

Philadelphie, 11. — La pauvreté est très grande parmi les ouvriers sans emploi et qui sont au nombre de 10,000. On manque partout de combustible et de vivres. Des sociétés de secours s'organisent.

LA TEMPETE

Chicago, 11. — Le thermomètre marquait ce matin, 18 degrés au-dessous de zéro. Les nouvelles reçues du nord-ouest indiquent que la tempête est modérée. Il n'y a que deux trains qui sont partis, ce matin, de cette ville pour l'est. Les voies du sud sont bloquées. On dit que mille pores sont gelés à mort dans des trains abandonnés.

Leopold, N.-Y., 11. — Le thermomètre marquait ce matin 14 à 17 degrés. Les trains de l'ouest du chemin de fer Central sont bloqués. Les trains à Halley sont pris dans la neige depuis 10 heures hier soir.

PERSECUTION DES JUIFS

Londres, 10. — Les mauvais traitements auxquels sont soumis les juifs à Tangier, continuent à être des plus cruels et des plus révoltants. Il y a quelques mois, Esther Anur écrivit une lettre à Lord Granville, lui faisant connaître la terrible flagellation à laquelle elle avait été soumise par ordre du pacha. Lord Granville ordonna au consul britannique à Tangier de tenir une enquête pour s'enquérir des faits ; mais l'enquête n'eut pas lieu.

Les juifs à Tangier se plaignent de nouveau. Ils ont adressé à la société anglaise juive une preuve très volumineuse au sujet des derniers outrages. Les juifs sont complètement à la merci de la population à Lemnat.

Le gouvernement, non seulement refuse de punir les coupables, mais il semble lui-même prendre plaisir à les torturer. On soumet les femmes de tout âge à toutes espèces de mauvais traitements. On arrache les enfants des bras de leurs mères et on les tue devant les yeux de leurs mères. Un gouverneur a fait donner, dans un cas 950 coups de fouets à un vieillard juif de 94 ans pour une offense purement imaginaire. Dans une autre circonstance, on amena devant lui une juive Sara Ben Abu, fille de 17 ans, sans inculpation de mauvaise conduite sans prendre la peine de s'enquérir des faits, ce gouverneur infligea à la jeune fille la peine de cinquante coups de fouet durant quatre matins de suite et d'être marquée au front et à l'épaule avec un fer rouge.

Les agents envoyés par le sultan pour s'enquérir des faits relatifs à toutes ces atrocités se laissent corrompre et font de faux rapports. La société anglaise juive se propose d'insister de nouveau auprès de Lord Granville pour faire cesser ces atrocités.

LE CONGO ET GORDON

Bruxelles, 10. — Le roi Léopold III est très ému de la défaite de Gordon à Khartoum. Le roi est en effet le grand protecteur de la société internationale d'Afrique. On sait que cette n'a pas eu beaucoup de succès lors de la dernière conférence du Congo par l'initiative de la France à la reconquête et aussi par la conduite du Portugal. Aux dernières nouvelles, les naturels de la rivière du Congo, se sont révoltés après le départ de Stanley et ont violé les traités qu'ils avaient faits avec lui.

Il était entendu que le général Gordon après avoir pacifié le Soudan, devait se rendre au Congo pour y commander les forces de la société internationale d'Afrique. Le général Gordon, s'il eut été libre ne se fut pas rendu au Soudan, mais il aurait été au Congo. Il était même prêt à abandonner son grade dans l'armée anglaise. Le roi Léopold voyait en lui le seul homme dont l'habileté, le tact et le courage pourraient ranimer la paix.

Si le général Gordon, fut allé au Congo il y a un an, il n'y a aucun doute que les affaires de l'Afrique Méridionale seraient dans un meilleur état et celles du Soudan ne s'en porteraient pas plus mal.

Le roi Léopold a adressé plusieurs dépêches au bureau des affaires étrangères exprimant ses craintes au sujet du général Gordon et demandant qu'on lui fasse part des dernières nouvelles sur son compte. Il a aussi adressé une dépêche de sympathies à la reine Victoria et à la sœur du général Gordon, actuellement à Londres.

Nouvelles Locales

Température

St-Laurent et Golle : Vent d'ouest. Beau temps, très froid.

Incendie

Hier soir, à onze heures, le feu s'est déclaré chez M. George Guillet, hôtelier, au numéro 55 rue St-Paul. La maison qui est en bois a été presque complètement détruite.

Terminus du Pacifique

Dimanche prochain, à l'issue de la grande messe, il y aura à St-Sauveur, une assemblée de citoyens pour prendre en considération les résolutions du comité général se rapportant au terminus du Pacifique et à la construction d'un pont sur le St-Laurent.

Banc d'Évangé

M. Pasche Martin, a été élu marguillier de la paroisse du Bien remplacement de M. Parent.

Municipal

M. Manseau a été élu maire de la paroisse de Nicolet à l'unanimité de voix. M. C. Duval et D. Dubuc ont été élus membres du conseil municipal.

Emoi légitime

La nouvelle du terrible holocauste arrivé ces jours-ci en haut du lac Simons, sur le chemin de fer du lac St-Jean, a jeté l'émoi dans beaucoup de familles d'ouvriers de cette ville dont les chefs travaillent pour l'entrepreneur Boucher. A raison de la dernière avalanche de neige, le coroner Belleau a été forcé de retarder son voyage à St-Raymond pour tenir l'enquête, et l'on ne connaît probablement qu'à son retour les noms des quatre victimes et les circonstances de cette malheureuse affaire.

Nouvelles religieuses

St-Grandeur Mgr l'archevêque de Québec fera sa visite pastorale en 1885, dans les paroisses de l'île d'Orléans et dans les comtés de Kamouraski, l'Islet, Montmagy et Bellechasse.

Œuvre de la colonisation

La Société de colonisation de Québec a réalisé, en 1884, la somme de \$2,727.23.

Avalanche à Lévis

Mardi, vers trois heures de l'après-midi, une masse de neige s'est détachée du milieu du cap, sur une distance d'à peu près trente verges, et a roulé sur la rue St-Laurent, vis-à-vis l'enseigne Makaw.

Un petit garçon de dix ans du nom de Otton, qui glissait sur le flanc du cap, s'est trouvé enseveli sous une épaisseur de neige d'un moins quinze pieds. Heureusement pour lui, deux de ses camarades, enfants de cinq ou six ans, donnèrent de suite secours à quelques hommes du voisinage, qui de pelles accoururent déterrer l'enfant que l'on a relevé à moitié asphyxié.

Le jeune Otton doit en partie la vie à ses deux petits intelligents compagnons dont la conduite en cette circonstance a été admirable pour des enfants de leur âge.

L'avalanche a aussi causé grand peur à Mme Martin. Une fenêtre de la maison a été enfoncée et une masse de neige s'est abattue dans la chambre où se trouvait la famille.

Sans dessus dessous

Hier après-midi, M. Marsh, fabricant de chausures, descendant la rue de la Fabrique dans sa voiture, lorsque celle-ci a tourné sans dessus dessous, en passant dans un cahot. Cet accident, heureusement, n'a pas eu de suites fâcheuses.

Tour sur la voie ferrée

Dimanche dernier, un serre-frein, nommé Richard Breton, a trouvé la mort dans les circonstances suivantes : Un train spécial parti de la jonction de Beauve, a 9,400 lbs. a m., pour Sherbrooke, a déraillé à une vingtaine de milles près du Bassin ; quatre ou cinq chars furent jetés hors de la voie. Le jeune Breton était assis sur le tender et la secousse le fit tomber sur la tête la première entre les chars. Les roues d'une voiture lui ont passé sur les jambes, et le pauvre garçon a reçu en outre plusieurs autres graves blessures. On le transporta de suite sur la locomotive qui partit aussitôt pour Sherbrooke, mais le blessé expira avant d'arriver à cet endroit.

Le jeune Breton n'était âgé que de vingt ans. Son corps a été transporté chez son père, Damase Breton, qui demeure près de la jonction de Beauve.

Incendie

On mande de Sherbrooke que dimanche matin, à Lennoxville, la remise à bois et le réservoir d'eau sur le chemin de fer du Passtumpic, ont été détruits par le feu. C'est grâce aux efforts des pompiers de Sherbrooke, si le feu ne s'est pas communiqué aux immenses amas de bois qui se trouvaient dans le voisinage immédiat. La chaleur était si intense que les rails d'acier, à cinquante verges de distance, ont été tordus.

On a placé de nouveaux rails aussitôt que la chaleur devint supportable. Les pertes sont estimées à \$5,000.

La pompe à vapeur de Sherbrooke s'est rendue à Lennoxville en quinze minutes après avoir reçu avis, et la distance entre les deux localités est de trois milles.

Conclusion de la vente à l'encan de Leitch

Demain, jeudi, le 12, la vente de la balance du fonds de commerce in re Leitch, sera continuée. Cette vente se compose de tous les meubles du magasin, vitrines, chaises, tables, tablettes vitrées, comptoir, poeles à charbon et quantité d'autres effets.

Tout sera vendu absolument sans réserve, la vente commencera à 10 heures précises.

Leipolite

Un autre annonce que l'effectif du corps de police a été augmenté de deux hommes. Tel n'est pas le cas, et les deux nouveaux gardiens de la paix qui viennent d'être assermentés ont tout simplement remplacés deux démissionnaires.

Ministres maritimes

Pendant la tempête du 29 janvier, plusieurs bateaux-traîneaux (ice-boats), contenant vingt-deux personnes, entreprirent la traversée entre l'île du Prince Édouard et le Cap Tourmentin. Trois embarcations, aversées par la neige et le vent, perdirent leur route, et furent emportées au large sur une banquise. Ceux qui furent assez heureux pour gagner terre, répandirent aussitôt la nouvelle de la malheureuse catastrophe. Tout en faisant des recherches sur les rivages, on perdit bien vite l'espoir de retrouver les infortunés. Ils allaient dans peu de temps, chacun par son tour, trouver la mort au milieu du froid et des privations de tout genre dont ils devaient souffrir. Cependant, après une nuit et un jour d'angoisses inouïes, ils prirent terre du côté de l'île du Prince Édouard, mais dans un état déplorable. Les uns ont, les uns, les uns, les uns les pieds tellement gelés, que l'application de ces membres sera nécessaire. Deux hommes de l'équipage, Allan et Tveholm, du Cap Tourmentin, vont probablement mourir.

Voici la liste des noms des naufragés : Passagers — Dr McIntyre, M. P. de l'île du Prince Édouard, J. A. Morrison, d'Halifax, P. Farrell, Ottawa, A. M. Gildes, Boston.

Un terrible naufrage a eu lieu à Québec pendant la terrible tempête de la semaine dernière. Une goélette de 50 tonneaux a fait côte sur les rochers et tout l'équipage au nombre de neuf, moins un, a péri. Celui qui a eu la vie sauvée a été de la manière sur un rocher et a marché jusqu'aux premières maisons. Les autres ont été emportés par les vagues ou gelés sur le rocher.

Grand bal costumé

Nous avons déjà annoncé que le carnaval annuel au pavillon des patineurs aurait lieu le 17 et 18 courant, c'est-à-dire le Mardi-Gras. On fait des préparatifs considérables pour assurer le succès de ce grand bal costumé. Les personnes qui voudront figurer dans ce bal, voudront avoir une magnifique occasion de pouvoir endosser des costumes de leur choix sans qu'il leur en coûte trop. M. Folsom, de Boston, qui possède une grande collection de théâtre très riche et des plus variées, va descendre à Québec pour la circonstance, avec ses costumes, qu'il louera. Il a fait la même chose au carnaval de Montréal et à celui du Gouverneur-Général, à Ottawa, la semaine dernière.

Tel qu'il est dit dans l'annonce, l'admission est gratuite pour les membres en costumes. Les personnes costumées qui ne sont pas membres du club paieront 25 cts. d'entrée, et les spectateurs paieront aussi 25 cts.

FEUILLETON LITTÉRAIRE DU "CANADIEN"

LE Sire de Lastupin

Le président s'était encore rapproché de la table où il fouillait ses papiers...

XX

L'HOTEL DE LA RUE DU PARADIS

Le brouillard commençait à se dissiper, et le soleil faisait glisser ses pâles rayons...

Plus tard la famille de Soubise acheta ce hôtel, et le roi des danseuses de l'Opéra...

Il regarda longtemps le train à demi sec de la rue, puis se retourna, et revint vers la table...

— Mais, monsieur le président, dit-il, vous ne m'avez rien dit de ce que vous avez prévu et prévu...

— Oui, monsieur le président, dit-il, vous ne m'avez rien dit de ce que vous avez prévu...

— Mais, monsieur le président, dit-il, vous ne m'avez rien dit de ce que vous avez prévu...

— Mais, monsieur le président, dit-il, vous ne m'avez rien dit de ce que vous avez prévu...

— Mais, monsieur le président, dit-il, vous ne m'avez rien dit de ce que vous avez prévu...

— Cette renonciation est signée? — Voici l'acte. — Un expéditeur aujourd'hui sa nomination au maréchal de Brissac...

— Ah! dit-il, la donation du château de Rieux, en faveur de la princesse Louise de Savoie...

— Ah! dit-il, la donation du château de Rieux, en faveur de la princesse Louise de Savoie...

— Ah! dit-il, la donation du château de Rieux, en faveur de la princesse Louise de Savoie...

— Ah! dit-il, la donation du château de Rieux, en faveur de la princesse Louise de Savoie...

— Ah! dit-il, la donation du château de Rieux, en faveur de la princesse Louise de Savoie...

— Ah! dit-il, la donation du château de Rieux, en faveur de la princesse Louise de Savoie...

— Ah! dit-il, la donation du château de Rieux, en faveur de la princesse Louise de Savoie...

— Ah! dit-il, la donation du château de Rieux, en faveur de la princesse Louise de Savoie...

— Ah! dit-il, la donation du château de Rieux, en faveur de la princesse Louise de Savoie...

— Ah! dit-il, la donation du château de Rieux, en faveur de la princesse Louise de Savoie...

Ligne Alla

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Mails CANADIENS et des ETATS-UNIS.

Table with columns: Mails, Dates, Destinations (e.g., Halifax, St. John's, London).

LIGNE DE LA MAILLE DE LIVERPOOL

Table with columns: Mails, Dates, Destinations (e.g., Liverpool, London, Halifax).

PARTANT DE HALIFAX A DEUX HEURES P. M.

Table with columns: Destinations, Dates, Times (e.g., London, Liverpool).

SERVICE DE LIVERPOOL QUEBEC TOWN, ST-JEAN T. N. BALTIMORE ET HALIFAX.

Table with columns: Destinations, Dates, Times (e.g., Liverpool, London).

SERVICE DE GLASGOW.

Table with columns: Destinations, Dates, Times (e.g., Glasgow, London).

CHEMIN DE FER QUEBEC-CENTRAL

ARRANGEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER. A partir de LUNDI, le 3 NOVEMBRE 1884, les trains circuleront comme suit:

Table with columns: Mails, Dates, Destinations (e.g., Québec, Lévis, St-Jovite).

CHEMIN DE FER DU NORD

A PARTIR DE LUNDI, LE 17 SEPTEMBRE 1884. Les trains circuleront comme suit:

Table with columns: Mails, Dates, Destinations (e.g., Québec, Lévis, St-Jovite).

GRAND-TROUC DU CANADA.

Les trains circuleront tous les jours (excepté les dimanches) comme suit:

Table with columns: Destinations, Dates, Times (e.g., Allant au Nord, Allant au Sud).

CHEMIN DE FER DE Québec et du Lac St-Jean

Les trains circuleront tous les jours (excepté les dimanches) comme suit:

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1884-ARRANGEMENTS D'HIVER-1885. A PARTIR DE LUNDI 1er DECEMBRE LES trains de ce chemin de fer circuleront tous les jours...

Table with columns: Mails, Dates, Destinations (e.g., Québec, Lévis, St-Jovite).

ARRANGEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER.

A partir de LUNDI, le 3 NOVEMBRE 1884, les trains circuleront comme suit:

Table with columns: Mails, Dates, Destinations (e.g., Québec, Lévis, St-Jovite).

ARRANGEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER.

A partir de LUNDI, le 3 NOVEMBRE 1884, les trains circuleront comme suit:

Table with columns: Mails, Dates, Destinations (e.g., Québec, Lévis, St-Jovite).

ARRANGEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER.

A partir de LUNDI, le 3 NOVEMBRE 1884, les trains circuleront comme suit:

AVIS Huiles! Huiles! Huiles! McColl, Frères & Cie, Toronto, Ont.

ROB BOYVEAU LAFFECTEUR. Ce Sire Déparatt et Reconstituant d'une saveur agréable...

ROB BOYVEAU LAFFECTEUR. Q'IODURE DE POTASSIUM. C'est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques...

INJECTION AROUD. Ces PILULES s'emploient contre les Affections scrofuleuses, la Pauvreté du sang, la Faiblesse de Constitution, l'Anémie, etc.

VIANDE, FER ET QUINA. L'aliment le plus nourrissant et le plus réparateur. VIN FERBUGINEUX AROUD.

Eau Poudres Dentifrices. Docteur Pierre. Les Seuls Véritables DRAGEES & SIROPS DEPURATIFS IODURES DU D^r GIBERT.

PAPIER WLINSI. Le grand succès du papier Wlinski est dû à sa propriété d'attirer l'irritation à l'extérieur du corps.

DRAGEES & SIROPS DEPURATIFS IODURES DU D^r GIBERT. Les affections rhumatismales, les maladies de la peau, les urticaires, les dartres, scrofules, les gonorrhées, etc.

DRAGEES MEYNE. D'EXTRAIT NATUREL DE FOIE DE MORUE. Remplacez avantageusement l'huile de foie de morue...

VIANDE ET QUINA. VIN AROUD AU QUINA. Le plus nourrissant et le plus réparateur.

LAMPE! LUMIERE EXTRAORDINAIRE! NEW-YORK WONDER LAMP. Le soudeur invite l'attention du public sur cette lampe...

QUINA LA ROCHE. ELIXIR VINEUX. Affections de l'estomac, Anémie, Croissance défective, Piérides et Suites de Fièvre, etc.

A LOUER. UNE RESIDENCE. 53, rue St-Jean.

Sirop Codéine Zed. Le Sirop du Dr Zed est un calmant précieux pour les enfants dans les cas de Coqueluche, Inflammation, etc.

AVIS. EST PAR LE PRESENT DONNE qu'il sera appliqué à la Législation de la Province de Québec pour obtenir un Acte Incorporant le "New England Paper Company".

AVIS. L. N. BENARD, Procureur des requérants.